

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 28 (1966)
Heft: 14

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En admettant qu'un fût contienne 200 litres d'huile usée, on recevra donc en retour 160 à 180 litres d'huile régénérée. Le prix payé pour cette dernière ne représente que la moitié, environ, de celui de l'huile fraîche achetée dans le commerce.

Remarque de la Rédaction — Nous essayerons d'obtenir d'intéressants détails sur le processus de la régénération des huiles usées. Ils feront l'objet d'un autre article. Après cela, nos lecteurs seront certainement désireux de contribuer eux aussi à la protection des eaux. Si quelques-uns tiennent à poser dès maintenant des questions à ce sujet, nous sommes évidemment tout disposés à leur faire donner par un spécialiste les renseignements qu'ils désirent.

Nouvelles brèves

L'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA)

comptait 208 membres à la fin du dernier exercice (31 octobre 1965). Après la démission de M. W. Hauser, de Niederweningen, qui la présida pendant deux législatures, l'assemblée générale désigna le 25 février M. Willi Aebi, Dr, pour lui succéder dans ces fonctions. Etant donné la vive concurrence qui règne sur le marché des machines agricoles, les prix (excepté ceux des matériels de pulvérisation) sont demeurés stables malgré la nouvelle augmentation des salaires. D'autre part, les barrières douanières élevées par la CEE ont entraîné une diminution sensible des exportations. Par ailleurs, les importations clandestines troublent le marché indigène des machines agricoles.

En contrepartie, les acheteurs de ces matériels ne peuvent pas compter sur un bon service de réparation et de pièces de rechange. De nombreuses charrues portées et herses furent importées de France et d'autres pays. En 1964, le nombre des tracteurs vendus (1596 provenaient de l'étranger) fut de 3986 unités, ce qui correspond à 18 % de moins par rapport au chiffre de l'année précédente. La proportion des ventes avec reprise de tracteurs usagés a été de 90 %, selon les estimations. La demande fut particulièrement forte en ce qui concerne les moissonneuses-batteuses, les faneuses à toupies et divers autres ma-

tériels à tracteurs. On a noté que les machines à traction animale ont pratiquement disparu du marché. Par ailleurs, une convention a été passée avec l'Union des fédérations agricoles suisses pour la machine agricole (UMA). Elle doit cependant être encore ratifiée par l'assemblée générale des deux organisations.

L'Union des fédérations suisses pour la machine agricole (UMA)

a réalisé l'année dernière un film qui vient d'être présenté pour la première fois aux milieux intéressés. Il est destiné à être projeté lors de réunions d'organisations agricoles, afin de familiariser la population rurale avec l'UMA, fondée en 1965 par les fédérations de syndicats agricoles, ainsi qu'avec son programme de vente actuel. Cette bande de 430 m donne une idée d'ensemble des matériels offerts par l'UMA pour la maison d'habitation, l'étable, la culture des champs et la culture fourragère, y compris les machines et appareils de pulvérisation. A part cela, une place importante a été réservée pour montrer aux agriculteurs comment fonctionne le service consultatif, de même que le service de réparation et d'entretien, de chaque fédération de syndicats agricoles. Les réalisateurs du film en question se sont efforcés de faire voir également qu'avec le développement actuel de la mécanisation, les diverses opérations ne doivent pas être considérées isolément, mais plutôt comme les maillons d'une chaîne de travaux. En d'autres mots, seule la mécanisation d'une série entière d'opérations s'avère rentable.